



Investir dans une économie circulaire et neutre pour le climat

Le pacte vert pour l'Europe

Janvier 2020
#EUGreenDeal

Devenir le premier continent neutre pour le climat d'ici à 2050 exige des investissements massifs, tant du secteur public que du secteur privé. L'impulsion doit venir des bailleurs de fonds publics, mais l'envergure des investissements dépendra des acteurs privés.



«Les premiers et les plus rapides seront aussi ceux qui parviendront à saisir les opportunités qu'offre la transition écologique. [...] Cependant, le financement public ne suffira pas. Nous devons recourir à l'investissement privé en plaçant le financement vert et durable au centre de notre chaîne d'investissement et de notre système financier.»

Présidente Ursula von der Leyen, Orientations politiques, 16 juillet 2019



«Pour que l'Europe réussisse sa transition vers une économie climatiquement neutre, nous avons besoin à la fois d'engagements politiques et d'investissements massifs. Le pacte vert montre notre détermination à lutter contre le changement climatique, laquelle peut désormais s'appuyer sur un plan de financement. [...] L'Union européenne ne s'est pas construite en un jour. L'Europe verte ne se fera pas du jour au lendemain. Pour inscrire la durabilité au cœur de nos décisions d'investissement, il faut changer d'état d'esprit. Nous avons franchi aujourd'hui une étape importante dans cette direction.»

Valdis Dombrovskis, vice-président exécutif.

LE PLAN D'INVESTISSEMENT DU PACTE VERT POUR L'EUROPE

Mobiliser au moins **1 000 milliards d'EUR** d'investissements sur 10 ans, grâce à l'effet combiné:

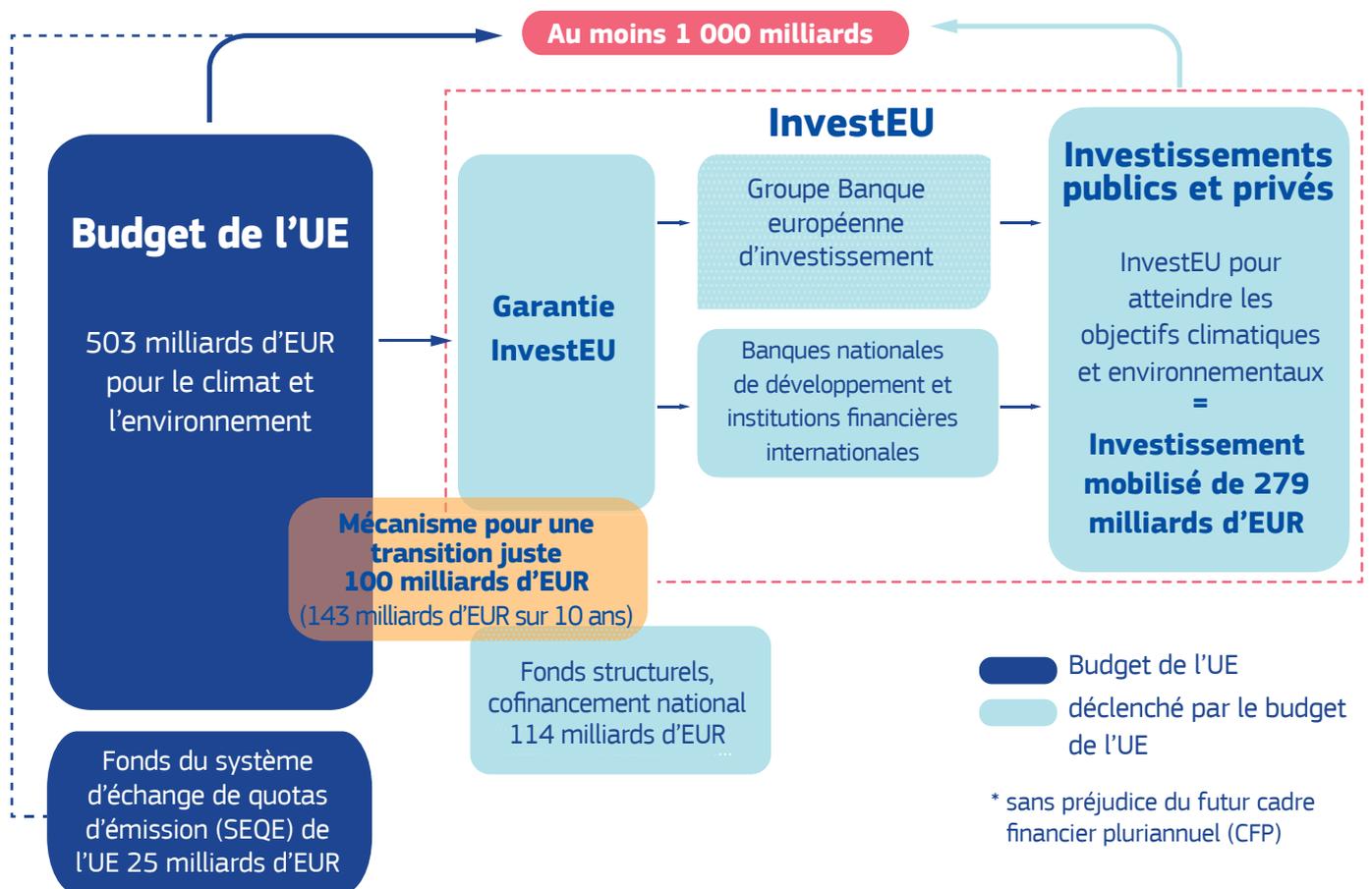
- de capitaux provenant du budget de l'UE et des budgets nationaux;
- d'investissements publics et privés;
- de mesures supplémentaires pour faciliter et stimuler les investissements écologiques publics et privés;
- de conditions d'investissement attrayantes;
- d'une assistance technique pour aider les investisseurs à sélectionner des projets durables.

 **25%** de l'ensemble des financements de l'UE en faveur de mesures relatives au climat

 **30%** du fonds InvestEU alloués aux projets visant à lutter contre le changement climatique

 **Stimuler les investissements verts avec le soutien du groupe BEI**

D'OÙ PROVIENDRONT LES FONDS?



* Les chiffres indiqués ici sont nets de tout chevauchement entre les objectifs du climat, environnementaux et du mécanisme pour une transition juste.



Dans le cadre du plan d'investissement du pacte vert pour l'Europe, le **mécanisme pour une transition juste** mobilisera au moins **100 milliards d'EUR**, afin d'apporter une aide ciblée aux régions, aux travailleurs et aux secteurs les plus touchés par la transition vers l'économie verte.

© Union européenne 2020

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Pour toute utilisation ou reproduction d'éléments qui ne sont pas la propriété de l'Union européenne, l'autorisation peut devoir être obtenue directement auprès des titulaires de droits respectifs.

Print ISBN 978-92-76-13726-9 doi:10.2775/55241 NA-02-19-956-FR-C
 PDF ISBN 978-92-76-13709-2 doi:10.2775/577548 NA-02-19-956-FR-N